

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE
SCRUTIN DU 13 OCTOBRE 2024

Par le présent avis public, Stéphane Lacam-Gitareu, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski.

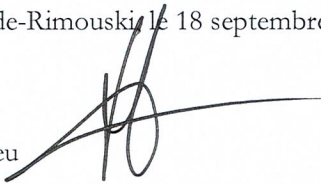
- Une liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 13 septembre 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
- Pour désigner la personne qui siègera au poste de conseiller numéro 5, vous devez être inscrit sur la liste électorale.
 - Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis;
 - Le 13 août 2024 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'étiez pas en curatelle;
 - vous n'avez pas été déclaré coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années;
 - De plus, vous deviez, le 13 août 2024, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
- Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :

Bureaux municipaux : 30, rue de l'Église à Saint-Simon-de-Rimouski

 - Judi le 26 septembre 2024, de 19 h à 22 h
 - Mardi 1^{er} octobre 2024, de 14 h 30 à 17 h 30
- Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
- Vous pouvez joindre le président d'élection ou son adjointe
au 30, rue de l'Église à Saint-Simon-de-Rimouski
Par téléphone au 418 738 2896
Par courriel à admin@st-simon.qc.ca

Donné à Saint-Simon-de-Rimouski, le 18 septembre 2024.

Stéphane Lacam-Gitareu
Président d'élection



Certificat de publication

Je soussigné, Stéphane Lacam-Gitareu, directeur général et greffier-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 18 septembre 2024 en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9h00 et 16h00.

- Sur les tableaux destinés à l'affichage public situés aux entrées du bureau municipal et du bureau de poste;
- Sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 septembre 2024

Stéphane Lacam-Gitareu
Directeur général et greffier-trésorier

